

Voulons nous des professeurs ignorants ?

Pascal J. Thomas¹
19 novembre 2012

Le gouvernement est engagé dans un processus de “Refondation de l’École”. Intention louable. Un des aspects de la refondation concerne la formation des enseignants (et l’attractivité du métier). Les élèves, c’est justice, sont l’objet de toutes les préoccupations, et on entend beaucoup parler de pédagogie, de sciences de l’éducation, voire de “sciences de l’apprendre” (l’inventivité lexicale venant suppléer au flou des concepts). Et fort peu des connaissances exigibles des futurs enseignants.

L’auteur de ces lignes est parent d’élève, mathématicien, et impliqué depuis longtemps dans la formation des professeurs de lycées et collèges. Mais j’ai aussi des loisirs, et bien que guère musicien, ai fréquenté assidûment des ateliers de chants. Où j’ai connu de bons musiciens qui étaient piètres pédagogues, certes, et pourtant remarqué que les meilleurs enseignants étaient des interprètes de premier rang — passionnés de leur art, férus de son histoire, capables d’analyser finement les erreurs de leurs élèves, et de leur faire remarquer avec tact et indulgence.

L’expérience montre que les professeurs efficaces ont su assimiler suffisamment de connaissances et de savoir-faire dans leur discipline pour présenter sans hésitation, et avec le recul nécessaire, les notions élémentaires qu’ils doivent faire acquérir aux élèves. L’enjeu majeur de notre système de formation des professeurs des lycées et collèges est qu’il les pousse à acquérir ces savoirs, et sache en vérifier la réalité.

On peut penser que le niveau correspondant aux programmes des trois années de la licence est suffisant pour enseigner dans le secondaire. Pourquoi ne pas, dans ces conditions, effectuer une validation de ces connaissances en fin de troisième et dernière année de licence, et se concentrer ensuite sur la formation professionnelle, tournée vers la pédagogie ? Tout simplement parce qu’il y a un fossé entre les programmes affichés et les connaissances réellement possédées par le diplômé moyen d’une licence. Il m’en coûte de l’admettre, car c’est un système auquel je participe, mais le constat est général. Dans le cadre, fort raisonnable, d’un recrutement sur concours en fin de M1 (un an après le diplôme de licence), il est indispensable d’une part que les étudiants passent une bonne partie de cette année de M1 à consolider leurs connaissances (pour employer l’euphémisme consacré), et que le concours vérifie avant tout ces connaissances. Qu’une année de stage, éventuellement complétée par plus d’expérience professionnelle, se conclue par l’attribution d’un master au titre de formation en alternance, pourquoi pas. Les qualités pédagogiques acquises au terme d’une période prolongée de pratique encadrée et analysée sont suffisamment précieuses pour mériter d’être reconnues par un diplôme.

Hélas, autant la rumeur (venant de sources dignes de confiance) que les personnalités impliquées dans le pilotage de la réforme font craindre que ses contours, officiellement soumis à concertation, ne soient déjà largement esquissés, et qu’ils n’aillent pas dans le sens indiqué ci-dessus, mais dans celui souhaité, notamment, par la Conférences des Directeurs

¹ Professeur à l’université Paul Sabatier, Toulouse

d'IUFM. Les futures Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE) reprendront la substance des IUFM (moyens matériels et humains), et ces derniers argumentent pour augmenter autant que faire se peut leurs prérogatives.

Les corporations de l'Ancien Régime ne voyaient leur survie que dans l'attribution de quelque privilège royal, qui leur donnât le monopole de la fabrication ou de la vente d'un produit donné. Ainsi qu'il ne peut y avoir de calissons que d'Aix, il n'y aura de Masters mention "Métiers de l'Enseignement, de la Formation et de l'Education" (MEFE) que sous l'égide des ESPE. Plus exorbitant encore, on s'acheminerait vers un système d'"accréditation" qui permettrait aux ESPE d'échapper à la procédure commune d'habilitation des maquettes de diplômes, et de décider en-dehors de tout contrôle le contenu de leurs formations. Ce contenu reposerait, entend-on, sur un "développement massif de la recherche en sciences de l'éducation". Il n'est clair pour aucun acteur de terrain (comme les inspecteurs pédagogiques régionaux, et leurs chargés de mission qui suivent les stagiaires arrivant dans les établissements d'enseignement secondaire) que l'initiation à la recherche en sciences de l'éducation soit utile aux futurs professeurs. Il est par contre assez clair que si on veut donner de l'importance à une structure qui se veut universitaire, et dont les compétences ont pu donner prise à la polémique, on va affirmer très haut l'importance de la recherche qui pourrait s'y mener.

Plus grave encore, l'invention d'une mention MEFE porte en germe une grave erreur intellectuelle, celle de penser qu'un professeur de collège ou de lycée doit avant tout savoir enseigner, et que la discipline dans laquelle il travaillera n'est qu'une option, une coloration qu'on donnera à son diplôme. C'est commode, peut-être, de se dire qu'on rendra le métier attractif si on le dépouille de toute exigence technique, qui peut rebuter les étudiants, que l'on supposera réfractaires à l'investissement intellectuel (ceux qui ne le seraient pas se dirigeront vers les classes préparatoires aux grandes écoles, et des carrières mieux payées que celles de l'Education Nationale). C'est commode de se dire qu'on aura ainsi des professeurs polyvalents, qui outre le (raisonnable) objectif de réduire le nombre d'intervenants différents en face des élèves de sixième, faciliteront grandement les problèmes de gestion du personnel de l'enseignement secondaire.

C'est commode, pour l'institution. Je crains fort que tout cela ne se fasse au détriment des élèves. Tous les professeurs ne seront pas des ignorants — il restera, notamment, l'héritage de l'ancien système. Plus anciens et mieux notés, ceux-là se concentreront, par le jeu des mutations, dans les établissements situés dans les quartiers où se concentrent les élèves qui se tiennent mieux et obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Je n'ai pas besoin de vous rappeler la corrélation qui existe avec la composition sociale desdits quartiers. Là où se concentrent les catégories sociales défavorisées, l'enseignement tournera à la garderie (nourrie par d'admirables quantités de recherche en sciences de l'apprendre), et les familles qui pourront feront appel à des officines d'enseignement privé. Grand progrès dans la lutte contre l'inégalité.

Je suis convaincu que telle n'est pas l'intention de l'actuel gouvernement, bien entendu. Rappelez-moi donc le nom du carreleur officiel de l'Enfer...